



Info-parents

AVRIL 2021

Dates importantes

-  2 et 5 avril : Congé
-  12 avril : Rencontre du CÉ
-  14 avril : Journée pédagogique
-  22 avril : Journée pédagogique
-  2 et 5 avril : Congé

Mot de la direction

Chers parents,

Tant de choses se sont passées depuis le mois dernier ! Le château-fort d'Henri-Forest qui avait échappé à la Covid-19 jusqu'au 19 mars 2021 a été durement touché en très peu de temps. Nous ouvrons aujourd'hui les portes de notre école à nos élèves après une fermeture de 6 jours.

En date d'aujourd'hui, les groupes 001, 030, 301, 501 et 601 sont encore confinés pour quelques jours. Nous devrions être tous de retour lundi prochain, si tout va bien.

Je tiens à vous remercier encore une fois pour votre précieuse collaboration passée et à venir.

Sophie Bélair

Directrice

Consignes à suivre pour un retour sécuritaire en classe

- Nous demandons à toutes les familles qui doivent faire tester un de leur membre de garder les enfants à la maison le temps de recevoir leur résultat au dépistage.
- SVP réduisez vos contacts communautaires et respectez les mesures de santé en vigueur dans vos sorties essentielles.
- Gardez vos enfants à la maison lorsqu'ils ont un ou plusieurs symptômes ou si vous avez un doute.
- Si possible, évitez d'utiliser le transport scolaire et le service de garde de l'école.

Bilan de dépistages Covid-19

Nous sommes très reconnaissants du grand taux de participation au dépistage pendant et avant la fermeture de l'école. La plupart des familles ont choisi d'aller faire tester leurs enfants offrant ainsi à tous la sécurité nécessaire au retour en classe : merci ! La santé publique s'est dite « très rassurée » par les résultats obtenus et a confirmé que n'ayant pas fermée l'école, nous aurions eu 3 fois plus de cas positifs en quelques jours. Sachez que certains des enfants qui ont reçu un résultat positif étaient asymptomatiques. Ils auraient donc contaminé plusieurs autres élèves s'ils ne l'avaient pas su. Ce fut donc une bonne décision de rester à la maison pour isoler les enfants positifs et les groupes-contacts. Voici le bilan chiffré du dépistage à notre école à ce jour.

Sur nos 328 élèves...

- 243 personnes ont reçu un résultat négatif
- 25 personnes ont reçu un résultat positif

C'est donc 81% de nos élèves qui ont été testés jusqu'à présent. Je reçois encore des résultats de tests quotidiennement. Nous pouvons donc croire que d'ici vendredi, ce sera environ 90% des élèves qui auront été testés ce qui constitue un excellent taux de participation au dépistage et qui permet aux élèves et au personnel de l'école d'œuvrer et d'apprendre en sécurité. Encore une fois, merci pour votre effort collectif !

Si vous avez choisi de garder votre enfant à la maison quelques jours...

Certaines familles ont décidé de garder leur enfant à la maison encore quelques jours sans que ce soit une recommandation de la santé publique. Sachez que si ce choix est le vôtre, vous devrez d'abord en informer l'école (titulaire, secrétaire, service de garde). **Puisque cette absence est volontaire et non obligatoire, le titulaire de votre enfant n'est pas tenu d'envoyer du travail à la maison.** En effet, les enseignants offrent présentement leur pleine prestation de travail en présentiel ou à distance. Si aucun travail n'est envoyé à la maison, nous vous invitons à réviser les notions apprises jusqu'à présent et à faire au moins 30 minutes de lecture quotidienne avec votre enfant. Nous invitons évidemment tous nos élèves à revenir en classe s'ils connaissent leur résultat de dépistage et si aucun membre de leur famille n'est en attente de résultat de test. Notre établissement est maintenant jugée sécuritaire par la Santé Publique, le CIUSSS et le Centre de Service Scolaires Marguerite-Bourgeoys. À ce sujet, je vous invite à lire le message de la DSP en pièce-jointe.

Continuons de nous protéger

Nous demandons la collaboration à tous les parents qui se présentent à l'entrée principale ou à la clôture pour venir déposer ou chercher leur enfant à l'école de porter un couvre-visage et respecter la distanciation sociale.

PROGRAMME
**Mieux voir
pour réussir**

Obtenez un remboursement de 250 \$

à la suite de l'achat
de lunettes ou de
verres de contact
pour un enfant de
moins de 18 ans



Pour en savoir plus sur le programme et pour faire
une demande de remboursement, visitez le

www.ramq.gouv.qc.ca/mieuxvoir

Votre
gouvernement

Régie de
l'assurance maladie
Québec